



Rapport de la présidente du jury des concours externe et interne pour l'accès à l'emploi de secrétaire des systèmes d'information et de communication au titre de l'année 2022

Introduction

Je tiens, avant tout, à remercier tous les membres du jury pour le sérieux avec lequel ils ont conduit leur mission.

De même, je remercie chaleureusement les agents du bureau des concours grâce auxquels les épreuves se sont tenues dans la plus grande sérénité ainsi que les agents de la direction du numérique qui ont permis la tenue de l'épreuve pratique de mise en situation pour le concours externe.

Le concours de secrétaire des systèmes d'information et de communication interne et externe s'est déroulé de façon satisfaisante, sans incident. Il a mobilisé 11 examinateurs, toutes matières confondues.

A l'écrit, les moyennes par épreuve obligatoire sont plus basses pour les candidats externes que pour les candidats internes, sauf en mathématiques où elles sont égales. Le taux de notes éliminatoires en anglais est assez élevé en interne (40%) mais moins en externe (20%) ce qui devrait amener les candidats à se préparer davantage.

Les moyennes générales aux épreuves écrites d'admissibilité sont bien meilleures en interne (11,15) qu'en externe (8,96) par rapport aux deux concours précédents (2018 et 2020).

Le nombre de candidats masculins (86,7%) aux épreuves écrites d'admissibilité était très supérieur comme présents par rapport aux candidates féminines (13,3 %). Aucune candidate n'a été admissible.

La tranche d'âge la plus représentée reste celle des – 30 ans (près de 47% des candidats) et plus de 73% avaient moins de 39 ans.

1. Méthode et critères d'évaluation

De façon générale, le jury a essayé d'ouvrir l'éventail de notes (toutes matières confondues) pour désigner clairement les meilleurs éléments ou, au contraire, dissuader ceux qui n'avaient pas le niveau requis.

Les discussions au sein des jurys ont été toujours consensuelles et on relèvera que la note du jury d'entretien a été, de manière générale, en phase avec les notes des autres épreuves d'admission sauf exceptions.

Globalement, les différents jurys se sont attachés à maintenir un bon niveau d'exigence. Au-delà des connaissances techniques, évidemment très importantes, ce sont surtout la capacité à mobiliser celles-ci au bénéfice de leurs fonctions. La flexibilité et l'adaptabilité ont été valorisées.

2. Les épreuves écrites d'admissibilité

2.1 Note de synthèse

Cette épreuve est un bon indicateur du niveau général des candidats et reflète assez bien le niveau moyen des candidats (une mauvaise note en synthèse s'accompagne, en général, de mauvaises notes dans les autres épreuves).

De nombreuses copies manquaient de structure (pas d'introduction, pas de conclusion). Plusieurs candidats ne semblaient pas intéressés par le sujet.

2.2 Epreuve technique

Parmi les deux options proposées, l'option « infrastructures » a été majoritairement choisie par les candidats et aucun n'a été admissible en option « conception ».

En interne, le jury estime avoir eu de très bons spécialistes.

2.3 Mathématiques

Dans les deux concours, les candidats se sont montrés assez mauvais (moyenne à 6,5).

2.4 Anglais

En anglais, le jury a rencontré les deux extrêmes avec de très bons candidats et d'autres très mauvais ce qui donne un niveau moyen autour de 10 en même s'il est meilleur en interne (10,75) qu'en externe (9,35). Le jury relève que la note éliminatoire est fixée à 8 contre 10 dans la plupart des autres concours.

3. Les épreuves orales d'admission

3.1 Entretien avec le jury (internes seulement)

Cette épreuve vient en complément de celles relevant de l'évaluation des connaissances techniques *stricto sensu*. Les appréciations des 3 membres du jury ont été largement convergentes.

Cette épreuve s'attache à déterminer, au travers du parcours du candidat, la motivation qui l'inspire, son degré d'appropriation de ses futures fonctions, ses qualités relationnelles,

appelées à s'exprimer dans des environnements culturels contrastés et/ou dans des contextes de crise ou de fragilités.

Le jury a valorisé les réponses reflétant un sens pratique et traduisant une certaine débrouillardise dans les situations difficiles y compris sur le plan technique et faisant preuve d'adaptabilité.

Certains candidats ne sont pas parvenus à convaincre de leur disponibilité à servir et à se projeter dans un déroulement de carrière au MEAE.

Les fiches RAEP pour les internes sont bien faites et utiles mais ce sont souvent les questions sur la mise en situation qui ont permis de « révéler » la personnalité et les aptitudes des candidats.

3.2 Epreuve pratique de mise en situation (externes seulement)

Le jury s'est attaché à vérifier l'aisance des candidats à utiliser les systèmes en usage au MEAE et à bien suivre une procédure. Les candidats les mieux notés avaient accompli leur épreuve en totalité avec aisance malgré quelques difficultés.

3.3 Entretien technique avec le jury sur un sujet tiré au sort (internes et externes)

Une seule option a été représentée à l'oral. Cette épreuve permet au jury de disposer d'une vue d'ensemble de la capacité technique des candidats. Quelques candidats ont balayé l'ensemble du programme, d'autres sont restés focalisés sur leur expertise.

4. Données statistiques d'ensemble

Nombre des postes offerts :

CONCOURS EXTERNE	2
CONCOURS INTERNE	2

- Répartition des candidats inscrits au titre de l'année 2022 par sexe et provenance, selon les informations fournies par les candidats lors de leur inscription

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
HOMMES	35	123	158	45,8 %
FEMMES	21	166	187	54,2 %
TOTAL	56	289	345	100 %

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
CENTRALE/FRANCE	48	283	331	95,9 %
POSTE/ETRANGER	8	6	14	4,1 %

- Répartition des candidats inscrits pour la session 2022 par tranches d'âge

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
MOINS DE 30 ANS	12	153	165	47,8 %
DE 30 A 39 ANS	16	91	107	31 %
DE 40 A 49 ANS	18	32	50	14,5 %
50 ANS ET +	10	13	23	6,7 %

- Evolution des inscriptions et des taux de présence sur la période 2018-2022

	2018		2020		2022	
	INTERNES	EXTERNES	INTERNES	EXTERNES	INTERNES	EXTERNES
POSTES OFFERTS	3	3	3	5	2	2
INSCRITS	55	399	62	325	56	289
PRESENTS	25	42	11	30	10	20
TAUX DE PRESENCE	45,45 %	10,52 %	17,74 %	9,23 %	17,86 %	6,92 %

- Répartition des candidats présents au titre de l'année 2022 par sexe et provenance, selon les informations fournies par les candidats lors de leur inscription

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
HOMMES	9	17	26	86,7 %
FEMMES	1	3	4	13,3 %
TOTAL	10	20	30	

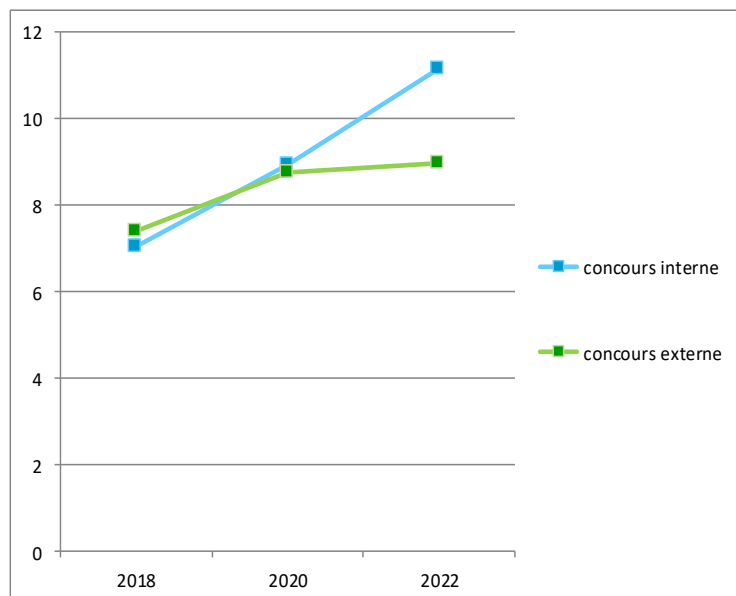
	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
CENTRALE / FRANCE	7	18	25	83,3 %
POSTE / ETRANGER	3	2	5	16,7 %

- Répartition des candidats présents pour la session 2022 par tranches d'âge

	INTERNES	EXTERNES	TOTAL	TAUX
MOINS DE 30 ANS	2	12	14	46,67 %
DE 30 A 39 ANS	4	4	8	26,67 %
DE 40 A 49 ANS	3	3	6	20 %
50 ANS ET +	1	1	2	6,66 %

➤ **Evolution des moyennes générales aux épreuves écrites d'admissibilité (sur 20)**

	INTERNES	EXTERNES
2018	7,05	7,40
2020	8,93	8,77
2022	11,15	8,96



Corinne BREUZÉ

Présidente du jury